

Vous me permettrez de jeter avec vous un coup d'œil sur cette origine locale, dont nous commémorons en ce jour le cinquième jubilé ou cinquantenaire. Voyons en premier lieu quelques événements préliminaires à la fondation, qui me semblent mériter une attention spéciale ; puis nous parlerons de la fondation proprement dite de notre localité.

Le seul énoncé du sujet à traiter vous fait comprendre qu'il ne s'agit pas d'une instruction dogmatique ou morale, mais d'une conférence historique, que vous me permettrez de donner d'une manière familière. Puisse-t-elle exciter votre admiration et votre reconnaissance envers la Providence, qui a veillé avec sollicitude sur le berceau et l'existence de notre peuple, comme Elle l'a fait pour le peuple de Dieu.

## § I

### Événements préliminaires.

1. **Noms donnés à la rivière.** — La première question qui se pose en abordant ce sujet, c'est l'origine même du nom de Nicolet, appliqué à la rivière, puis à la seigneurie, à la paroisse, au comté et au district.

Le 4 juillet 1634, jour de la fondation du poste et du fort des Trois-Rivières, se trouvait présent, outre M. de la Violette, le Père de Brébeuf et autres, un homme remarquable, qui, depuis 1618, année de son arrivée au pays, rendait à la religion et à la patrie des services inappréciables comme découvreur et interprète des nations sauvages. Cet homme de bien s'appelait Jean Nicolet. Ce fut en son honneur que l'on commença à cette époque à donner à notre rivière le nom de Nicolet, comme on a donné à deux